

Viens contribuer à ma réussite !



Psychologues

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

📍 550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 20 octobre 2024

📅 Expire à l'interne le : 20 octobre 2024

DESCRIPTION DU POSTE

Viens m'aider dans mon cheminement

Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île Québec



Faites carrière au CSSPI !

Joignez-vous aux 320 professionnel(le)s passionné(e)s qui accompagnent chaque jour nos élèves et nos équipes-écoles afin de favoriser la réussite de tous.

[Cliquez ici pour visionner les témoignages de nos professionnels](#)

Les entrevues auront lieu:

Le 22 octobre 2024 entre 13h00 et 15h30

À PROPOS DE CETTE OFFRE

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) souhaite rencontrer des psychologues pour des besoins pour l'année scolaire en cours. Notre forte croissance offre de nombreuses possibilités d'emplois et le Centre de services scolaire souhaite maintenir la grande qualité d'enseignement offert à l'ensemble de nos élèves.

TYPE D'EMPLOI

8 postes réguliers à temps plein (100%), 1 poste à 80%, 2 postes à 60% et 1 poste à 40%

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible.

RÉMUNÉRATION

De 62 015,80 \$ à 115 754,10 \$ - en plus d'une prime de 6,5% pour une prestation de travail rémunérée à 70 heures par période de paie.

NATURE DU TRAVAIL

La ou le psychologue est amené à répondre à des besoins de consultation de l'équipe-école et des parents. De plus, la ou le psychologue administre, au besoin, des tests standardisés propres à la pratique de la psychologie, analyse et interprète les résultats en vue de fournir des pistes d'intervention au personnel concerné pour assurer la réussite éducative de tous les élèves selon leurs capacités. La ou le psychologue pourrait également être appelé à la mise en place d'activités ou de programme de prévention.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

📅 Entrée en fonction :
non disponible

📁 Type d'emploi :
Poste régulier

🕒 Quarts de travail :
Jour

🕒 Heures de travail :
non disponible

📍 Emplacement :
Sur les lieux du travail

💰 Salaire :
\$62,015.80 - \$115,754.10 CAD par an

👥 Syndiqué :
Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Diplômes / Certificats
- ✓ Relevé de notes
- ✓ Carte membre d'un ordre professionnel

- La ou le psychologue participe à l'élaboration et la mise en application du service de psychologie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du centre de services scolaire;
- Elle ou il contribue au dépistage des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il planifie et effectue l'évaluation psychologique afin de préciser le profil de fonctionnement de l'élève et ses besoins; elle ou il sélectionne et utilise des outils psychométriques standardisés reconnus; elle ou il effectue des entrevues et procède à des observations, si nécessaire; elle ou il analyse et interprète les observations et les données recueillies;
- Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe aux choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation, à la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs;
- Elle ou il aide les enseignantes et enseignants à préciser la nature de la problématique, les conseille et les soutient dans leur démarche éducative; elle ou il suggère ou applique des solutions ou des stratégies propices à l'amélioration des conditions de réussite de l'élève ou d'un groupe d'élèves; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation;
- Elle ou il intervient auprès d'élèves, de groupe d'élèves ou de parents; elle ou il les assiste dans l'identification de difficultés, les soutient dans l'exploration de solutions et, au besoin, leur propose des ressources;
- Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision;
- Elle ou il conseille et soutient les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire et leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève ou d'un groupe d'élèves;
- Elle ou il peut être appelé à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution;
- Elle ou il développe et maintient des relations avec les représentantes et représentants des organismes partenaires, du réseau de la santé et des services sociaux et des centres de services scolaire;
- Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par la commission scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre de l'Ordre des psychologues du Québec.

INFORMATIONS

Répondante en psychologie : Ariane Leroux Boudreault, A-Leroux-Boudreault@csspi.gouv.qc.ca

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre de services scolaire applique la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes des groupes visés, dont les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les minorités visibles.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).

AVANTAGES



Accès à un programme
d'insertion professionnelle



Soin porté à l'accueil et à
l'intégration



Culture de développement
professionnel



Flexibilité et stabilité
d'emploi



Remboursement de la
cotisation à l'Ordre
professionnel sous
certaines conditions